

Bayer Advanced Natria^{MC} Contrôle Des Maladies
Concentré

Pour une utilisation sur les plantes ornementales et de
légumes cultivé dans les maisons et jardins

Matière active
DOMESTIQUE

GARANTIE : Souche QST 713 de *Bacillus subtilis* sec, contient un minimum de 1×10^9 CFU/g

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LIVRET AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

N^o D'HOMOLOGATION : 28628 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0.5L – 1.0L

Bayer CropScience Inc.
#200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Telephone: 1 888 283- 6847
www.bayercropscience.ca

Date de fabrication :

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler/respirer les bruines. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables lors de la manipulation et durant le nettoyage. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau/les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Général : Obtenir des soins médicaux immédiatement si l'irritation ou les signes de toxicité apparaissent et persistent ou sont sévères. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Ne pas appliquer le produit directement dans l'eau. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage et de rinçage de l'équipement.

ENTREPOSAGE :

Garder ce produit éloigné de tous les types de nourriture pour les humains et les animaux. Entreposer et jeter ce produit de façon sécuritaire. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture pour les humains et les animaux de quelque façon que ce soit. Garder ce produit dans un lieu d'entreposage verrouillé pour le garder hors de la portée des enfants ou d'autres personnes qui ne connaissent pas le mode d'emploi approprié du produit.

Entreposer à la température ambiante pour une période jusqu'à trois ans à compter de la date de fabrication. Entreposer dans le contenant d'origine seulement, fermé hermétiquement, hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les déchets domestiques.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes et de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Bayer Advanced Natria^{MC} Contrôle Des Maladies
Concentré

Pour une utilisation sur les plantes ornementales et de
légumes cultivé dans les maisons et jardins

Matière active
DOMESTIQUE

GARANTIE : Souche QST 713 de *Bacillus subtilis* sec, contient un minimum de 1×10^9 CFU/g

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LIVRET AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

N^o D'HOMOLOGATION : 28628 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0.5L – 1.0L

Bayer CropScience Inc.
#200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Telephone: 1 888 283- 6847
www.bayercropscience.ca

Date de fabrication :

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler/respirer les bruines. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables lors de la manipulation et durant le nettoyage. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau/les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Général : Obtenir des soins médicaux immédiatement si l'irritation ou les signes de toxicité apparaissent et persistent ou sont sévères. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Ne pas appliquer le produit directement dans l'eau. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage et de rinçage de l'équipement.

ENTREPOSAGE :

Garder ce produit éloigné de tous les types de nourriture pour les humains et les animaux. Entreposer et jeter ce produit de façon sécuritaire. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture pour les humains et les animaux de quelque façon que ce soit. Garder ce produit dans un lieu d'entreposage verrouillé pour le garder hors de la portée des enfants ou d'autres personnes qui ne connaissent pas le mode d'emploi approprié du produit.

Entreposer à la température ambiante pour une période jusqu'à trois ans à compter de la date de fabrication. Entreposer dans le contenant d'origine seulement, fermé hermétiquement, hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les déchets domestiques.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes et de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Bayer Advanced Natria Contrôle des Maladies Concentré est un biofongicide préventif à large spectre recommandé pour la répression de plusieurs maladies des plantes. Bayer Advanced Natria Contrôle des Maladies Concentré peut être utilisé sur les légumes et les plantes ornementales situées dans les zones résidentielles.

MODE D'EMPLOI

Bayer Advanced Natria Contrôle des Maladies Concentré peut être utilisé pour la répression des maladies indiquées dans la liste suivante dans les plantes ornementales et les légumes cultivés dans les maisons ou dans les jardins. Appliquer Bayer Advanced Natria Contrôle des Maladies Concentré dans un volume suffisant d'eau avant le développement du feuillage ou dès les premiers signes de maladie foliaire avec un vaporisateur à main courant jusqu'au ruissellement. Bayer Advanced Natria Contrôle des Maladies Concentré peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte, y compris celui-ci.

Culture	Maladie	Dose (mL/L)	Directives d'application
Poinsettia	Oïdium (<i>Oidium</i> spp.)	10-20	Appliquer le produit sur une période de 7 jours. Dans les cas sévères de maladies, utiliser la dose la plus forte ou en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation. Un recouvrement uniforme des plantes est essentiel pour une lutte efficace contre les maladies.
	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	10-20	
Phlox des jardins	Oïdium (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)	10-20	
Monarde officinale naine	Oïdium (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)	10-20	
Géranium	Brûlure des feuilles (<i>Botrytis cinerea</i>)	10-20	
	Tache des feuilles (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>pelargonii</i>)	10-20	
Pied d'alouette	Tache des feuilles (<i>Pseudomonas delphinii</i>)	10	
Aglaonema	Tache des feuilles (<i>Xanthomonas</i> spp.)	10-20	
Fougère de cuir	Anthracnose (<i>Colletotrichum acutatum</i>)	10-20	
Pétunia blanche	Lésion de la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	10-20	
Roses	Oïdium (<i>Spaerotheca</i> spp.)	10-20	

Culture	Maladie	Dose (mL/metre carré)	Directives d'application
Groupe de cultures 5 (légumes Brassica) : Brocoli, chou de Bruxelles, chou-fleur, chou, pak choï, chou vert, chou-rave	Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	1,0	Commencer l'application du produit quand les conditions environnementales sont propices au développement de la maladie, puis répéter à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
Radis, navet et rutabaga	Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	1,0	Mildiou : Commencer l'application du produit quand les conditions environnementales sont propices au développement de la maladie, puis répéter à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
Groupe de cultures 6 (légumineuses) Haricots, pois, lentilles	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,4-1,5 0,4-1,5	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation si les conditions sont propices au développement de la maladie, puis répéter les applications à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
Poivrons (poivron d'Amérique, piment de Cayenne, piment type Jamaïque et poivron)	Oïdium (<i>Leveillula taurica</i>)	0,5-1,5	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, puis répéter à entre 7 et 10 jours d'intervalle. Dans les cas de maladies modérées à graves, utiliser la dose la plus forte et les intervalles les plus courts.
Groupe de cultures 8 (légumes à fruit) Aubergine, cerise de terre, pépino, poivrons (toutes les variétés), tomatillo et tomates	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,4-1,5	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, puis répéter les applications à entre 7 et 10 jours d'intervalle. Quand les conditions sont propices au développement rapide de la maladie, utiliser Bayer Advanced Natria Contrôle des Maladies concentré en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation.
Laitue	Mildiou (<i>Bremia lactucae</i>)	0,7-1,5	Mildiou : Commencer l'application du produit quand les conditions environnementales sont propices au développement de la maladie et répéter l'application à entre 7 et 10 jours d'intervalle.

Culture	Maladie	Dose (mL/mètre carré)	Directives d'application
	Affaïssement sclérotique et chute des feuilles de la laitue (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i> , <i>Sclerotinia minor</i>)	0,5-1,5	Affaïssement sclérotique et chute des feuilles de la laitue: Appliquer le produit par pulvérisation localisée sur chaque rangée avec suffisamment d'eau pour s'assurer d'un recouvrement uniforme des feuilles les plus basses des plants et le sol environnant dans les 7 jours suivant l'éclaircissage ou la transplantation. Répéter les applications à entre 10 et 14 jours d'intervalle si les conditions propices au développement de la maladie se poursuivent. Dans les cas de maladies modérées à graves, utiliser la dose la plus forte et les intervalles les plus courts.
Céleri	Pourriture rose (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,5-1,5	Pourriture rose : Faire la première application environ 8 semaines avant la récolte et répéter à 14 jours d'intervalle.
Fraise	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,4-1,5	Commencer l'application du produit à partir de ou avant la floraison, puis répéter à entre 7 et 10 jours d'intervalle jusqu'à la récolte. Dans les cas de maladies graves, utiliser la dose la plus forte et les intervalles les plus courts.
Groupe de cultures 9 (cucurbitacées) Concombre, cantaloup, melon, melon brodé, courge, melon d'eau, citrouille	Oïdium (<i>Sphaerotheca fuliginea</i>)	0,5-1,5	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, puis répéter à entre 7 et 10 jours d'intervalle. Dans les cas de maladies graves, utiliser les doses les plus fortes et les intervalles les plus courts.

Pour toute question ou tout commentaire, composer le 1 888-283-7847. www.bayeres.ca

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))